

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	55 (1926)
Heft:	8
Rubrik:	Communication de la Direction de l'Instruction publique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

* * *

F. Bosse, *Géographie de la Suisse*, 1 volume cartonné, 162 p., Rouge, Lausanne, 2 fr. 80.

Excellent manuel, soigneusement mis au point. Deux parties : Généralités, les cantons. Un peu trop développé pour les écoles primaires, il conviendrait aux écoles secondaires et peut tenir lieu de « manuel du maître » pour l'enseignement de la géographie de la Suisse dans nos écoles.

* * *

Etudes, revue catholique d'intérêt général, 5, place Mithouard, Paris, VII^{me}, abonnement pour la Suisse, un an : 50 fr., six mois : 26 fr. (argent français).

5 avril. — E. Lagier : Le centenaire du peintre David. — P. Archambault : Jacques Rivière. — P. Landhe : L'Eglise dans la banlieue (suite). — P. Doncœur : Bulletin de littérature spirituelle. — R. Salomé : Chronique dramatique. — P. Dudon : Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants. — Y. de la Brière : Chronique du mouvement religieux. — Revue des livres.

20 avril. — L. Théolier : Bernadette. — H. du Passage : Entretien de morale républicaine. — P. Landhe : L'Eglise dans la banlieue (suite). — M. Dubruel : Au pays languedocien. — L. Jalabert : L'Epopée blanche. — P. Dudon : Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants (suite). — L. de Mondadon : Réflexions sur la littérature catholique. — Revue des livres.

Communication de la Direction de l'Instruction publique

EXAMEN POUR L'OBTENTION DU BREVET DE CAPACITÉ

Les examens pour l'obtention du brevet de capacité que doivent subir les aspirants et les aspirantes à l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Jeudi et vendredi 1^{er} et 2 juillet : Epreuves écrites pour les candidats des deux sexes, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Fribourg, Gambach ;

Jeudi et vendredi 15 et 16 juillet : Examens oraux pour les candidats des deux sexes, à l'Ecole secondaire des jeunes filles, à Fribourg ;

Samedi 17 juillet : Examen des candidates pour les branches ménagères, à l'Ecole secondaire de Gambach, et des candidats, pour quelques branches spéciales, à l'Ecole normale de Hauterive ;

Jeudi 15 juillet : Examen des candidates au diplôme de maîtresse d'ouvrages, à l'Ecole secondaire de Gambach.

L'horaire déterminera l'ordre des branches pour chaque série et chaque sexe.

Les demandes d'inscription, accompagnées des certificats et des renseignements prévus aux art. 2 et 3 du règlement du 18 janvier 1924, doivent être déposées, *sans autre avis*, au bureau de la Direction de l'Instruction publique, *pour le 13 mai au plus tard*.

Fribourg, le 30 avril 1926.

Le Conseiller d'Etat, Directeur,
GEORGES PYTHON.